



GAMACHES

La Gamachoise

15, place du Maréchal Leclerc - Mairie de Gamaches - 80220 GAMACHES

Tél. : 03-22-30-86-04 (tel:03-22-30-86-04) - Email : claud.e.tetu0153@orange.fr (mailto:claud.e.tetu0153@orange.fr)

http://lagamachoise.jimbo.com (http://lagamachoise.jimbo.com)

Fiche AAPPMA



L'ensemble des parcours n'est pas réciproitaire.

Parcours

Linéaire rivière 1ère catégorie : 7 kms

- La Bresle
- La fontaine D'Arcy
- Fontaine du grand marché

Etangs : 58 hectares

- Etang Base Nautique
- Etang Saint Marguerite
- Etang du Moulin à Raines
- Etang Drague
- Etang de L'Epinoy

Membres du bureau

Président

TETU Claude

Vice-Président

PERCHERON Christophe

Trésorier

BOUCHER Frédéric

Secrétaire

BOUCHER Frédéric

Types de pêche pratiqués

- Pêche aux blancs
- Pêche aux carnassiers
- Pêche à la carpe de jour
- Pêche aux salmonidés

Services

Ponton personne mobilité réduite

Aire de pique-nique

Présentation

L'association "la Gamachoise"

Rappel : aucune options à prendre pour la carte découverte moins de 12 ans et la carte découverte femme , possibilités de pêche en rivière et dans l'étang à truites .

L'AAPPMA de Gamaches compte de nombreux étangs et rivières qui ont toujours fait de la pêche un loisirs populaire dans la Vallée de la Bresle.

En effet, nos 8 kms de rivières de 1ère catégorie et nos étangs, vous attendent pour de sympathiques parties de pêche et moments de détente.

NOUVEAU tous pêcheur ayant son permis en 1 er catégorie a GAMACHES peut aller a l ancien parcours fédéral puisque la société en est locataire [partie haute du parcours .

Une réciprocité a etait mis en place avec Longroy pour pêcher à l etang de la base nautique moyennant un supplément de 15 euros pour reempoissonner

Toutes les espèces sont présentes et vous attendent suivant votre technique de pêche de prédilection.

Anguilles, brochets, sandres, carpes, poissons blancs, truites farios, truites de mer et saumons seront alors au rendez-vous, lors de votre passage.

En 2ème catégorie:

Etangs du stade et base nautique ou vous pourrez pêcher le carnassier et le poisson blanc.
Ponton pour personne à mobilité réduite à la base nautique .

Etang du moulin à raisne :possibilité de pêche à la truite ou au brochet (voir règlement sur place) Ponton pour personne à mobilité réduite .
Rempoissonnements pour un total de 1 tonne de truites arc en ciel plus les journées pêche .

En prenant votre carte de pêche à l AAPPMA de Gamaches vous disposez:

En 1 ere categorie de 8kms de rivière avec 6 rempoissonnements en truites fario pour un total de 600 kg

Vous pouvez pêcher dans la vallée de la Bresle où tous les types de pêche vous attendent : pêche aux blancs, carpe de nuit, pêche aux carnassiers, pêche à truite en réservoir, pêche en rivière, pêche à la mouche..

La base nautique d'une surface importante abrite de magnifiques poissons.

Les parcours en rivière de première catégorie offrent également la possibilité de pêcher de grand migrateur (saumon et truite de mer).

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à consulter le site internet de l'association.

Des règlements et des options sont appliqués sur certains parcours, merci de vous rapprocher de l'AAPPMA.

Tarifs

Cartes	Carte Interfédérale	Carte Majeure	Carte Mineure	Carte Femme	Carte -12ans	Carte Journalière	Carte Hebdomadaire
Tarifs *	-	97.00€	30.00€	42.00€	8.00€	18.00€	36.50€
OPTIONS							
Alevinage rivière	-	27.00€	10.00€	-	-	6.00€	-
Etang à truites	-	24.00€	11.00€	-	-	7.00€	-

* Permet de pêcher sur les parcours de l'association de pêche (hors parcours et plans d'eau spécifiques nécessitant l'achat d'option supplémentaire).

Dépositaires

Monsieur Le Président - Mr Claude Tetu - 11 , rue de L' Epinoy - 80220 Gamaches -
Station Total - Mr Frédéric Boucher - 90-94, Rue Charles de Gaulle - 80220 Gamaches - 03 22 26 13 81

Réglement

Des règlements et des options sont appliqués sur certains parcours, merci de consulter le site de l'AAPPMA ci-dessous.

Rappel : aucune options à prendre pour la carte découverte moins de 12 ans et la carte découverte femme , possibilités de pêche en rivière et dans l'étang à truites .



GAMACHES

La Gamachoise

15, place du Maréchal Leclerc - Mairie de Gamaches - 80220 GAMACHES

Tél. : 03-22-30-86-04 (tel:03-22-30-86-04) - Email : claud.e.tetu0153@orange.fr (mailto:claud.e.tetu0153@orange.fr)

<http://lagamachoise.jimbo.com> (<http://lagamachoise.jimbo.com>)

Fiche Parcours

Le Marais de Lannoy



Ce parcours n'est pas réciproitaire.

Type de parcours : rivière

Catégorie : 1ère catégorie

Berge :

- Gauche
- Gauche
- Droite
- Droite

Linéaire : 1.7 km

Type(s) de pêche :

Pêche aux salmonidés



Google

- Berge gauche
- Berge droite
- Berge gauche et berge droite
- Étang

Condition de pêche

Ce règlement complète le règlement de l'AAPPMA et l'arrêté préfectoral annuel PÊCHE.

Fermeture hebdomadaire le mardi sauf si férié.

Heure d'ouverture:

7h30 le lendemain des rempoissonnements, les autres jours heure légale

Nombre de prises: 5 truites le jour d'ouverture et 3 prises les autres jours.

Truite: 28 cm

La pêche sera fermée la veille des ouvertures à 17h.

Pêche du vairon interdite.

Fonctionnement du parcours (sousmis aux périodes d'ouvertures spécifiques)

Ouverture 1ère catégorie -> Fermeture 1ère catégorie

• Options

Option alevinage rivière :

Carte Interfédérale : -

Carte Majeure : 27 €

Carte Mineure : 10 €

Carte Femme : -

Carte -12ans : -

Carte Hebdomadaire : -

Carte Journalière : 6 €

• Poissons présents :

Anguille , Saumon , Truite , Truite de mer

• Techniques de pêche :

Pêche au mort manie , Pêche au toc , Pêche au vif , Pêche aux leurres artificiels / Poissons nageurs , Pêche aux leurres cuillers



GAMACHES

La Gamachoise

15, place du Maréchal Leclerc - Mairie de Gamaches - 80220 GAMACHES

Tél. : 03-22-30-86-04 (tel:03-22-30-86-04) - Email : claudie.tetu0153@orange.fr (mailto:claudie.tetu0153@orange.fr)

http://lagamachoise.jimbo.com (http://lagamachoise.jimbo.com)

Fiche Parcours

Moulin à Raines



Ce parcours n'est pas réciproitaire.

Type de parcours : étang

Catégorie : 2ème catégorie

Surface : 3.43 Ha

Type(s) de pêche :

■ Pêche aux blancs

■ Pêche aux carnassiers

■ Pêche à la carpe de jour

■ Pêche aux salmonidés

Services :

♿ Ponton personne mobilité réduite

▪ Aire de pique-nique



Fonctionnement du parcours (sousmis aux périodes d'ouvertures spécifiques)

Ouverture de la Truite -> Fermeture de la Truite

- Options

Etang à truites :

Carte Interfédérale : -

Carte Majeure : 24 €

Carte Mineure : 11 €

Carte Femme : -

Carte -12ans : -

Carte Hebdomadaire : -

Carte Journalière : 7 €

- Poissons présents :

Truite

- Techniques de pêche :

Pêche au toc

Fermeture de la Truite -> 26 janvier

- Poissons présents :

Anguille , Brochet , Carpe , Poissons blancs , Sandre , Truite

- Techniques de pêche :

Pêche à la carpe de jour , Pêche au coup et à l'anglaise , Pêche au mort manie , Pêche au toc , Pêche au vif , Pêche aux leurres artificiels / Poissons nageurs , Pêche aux leurres cuillers , Pêche en batterie



GAMACHES

La Gamachoise
15, place du Maréchal Leclerc - Mairie de Gamaches - 80220 GAMACHES
Tél. : 03-22-30-86-04 (tel:03-22-30-86-04) - Email : claudie.tetu0153@orange.fr (mailto:claudie.tetu0153@orange.fr)
<http://lagamachoise.jimbo.com> (<http://lagamachoise.jimbo.com>)

Fiche Parcours

La base nautique



Ce parcours n'est pas réciproitaire.

Type de parcours : étang

Catégorie : 2ème catégorie

Surface : 0 Ha

Type(s) de pêche :

- Pêche aux blancs
- Pêche aux carnassiers
- Pêche à la carpe de jour

Services :

Ponton personne mobilité réduite

Aire de pique-nique



Condition de pêche

Ce règlement complète le règlement de l'AAPPMA et l'arrêté préfectoral annuel PÊCHE.

Poisson nageur plus de 20 cm interdit.

4 lignes autorisés dont 2 pour le carnassier.

Amorçage en barque autorisé, bateau autorisé type Zodiac, gilet de sauvetage obligatoire.

Taille de capture du brochet : 60 cm et sandre : 50 cm

Pêche interdite devant base nautique lorsque celle-ci est ouverte

Fonctionnement du parcours (sousmis aux périodes d'ouvertures spécifiques)

21 septembre -> 28 février

- **Spécificité**

Pêche interdite devant la base nautique lorsque celle-ci est ouverte

- **Poissons présents :**

Anguille , Brochet , Carpe , Poissons blancs , Sandre

- **Techniques de pêche :**

Pêche à la carpe de jour , Pêche au coup et à l'anglaise , Pêche au mort manie , Pêche au vif , Pêche aux leurres artificiels / Poissons nageurs , Pêche aux leurres cuillers , Pêche en batterie

01 mars -> 21 septembre

- **Spécificité**

Pêche interdite devant la base nautique lorsque celle-ci est ouverte

- **Options**

- Option carpe de nuit :**

Carte Interfédérale : -

Carte Majeure : -

Carte Mineure : -

Carte Femme : -

Carte -12ans : -

Carte Hebdomadaire : -

Carte Journalière : -

- **Poissons présents :**

Anguille , Brochet , Carpe , Poissons blancs , Sandre

- **Techniques de pêche :**

Pêche à la carpe de jour , Pêche à la carpe de nuit , Pêche au coup et à l'anglaise , Pêche au mort manie , Pêche au vif , Pêche aux leurres artificiels / Poissons nageurs , Pêche aux leurres cuillers , Pêche en batterie



GAMACHES

La Gamachoise

15, place du Maréchal Leclerc - Mairie de Gamaches - 80220 GAMACHES

Tél. : 03-22-30-86-04 (tel:03-22-30-86-04) - Email : claudetetu0153@orange.fr (mailto:claudetetu0153@orange.fr)

<http://lagamachoise.jimbo.com> (<http://lagamachoise.jimbo.com>)

Fiche Parcours

Etang Sainte Marguerite



Ce parcours n'est pas réciproitaire.

Type de parcours : étang

Catégorie : 2ème catégorie

Surface : 0 Ha

Type(s) de pêche :

Yellow icon: Pêche aux blancs

Blue icon: Pêche aux carnassiers

Green icon: Pêche à la carpe de jour

Services :

Green icon: Aire de pique-nique



Condition de pêche

Ce règlement complète le règlement de l'AAPPMA et l'arrêté préfectoral annuel PÊCHE.

Poisson nageur plus de 20 cm interdit.

4 lignes autorisés dont 2 pour le carnassier.

Amorçage en barque autorisé, bateau autorisé type Zodiac, gilet de sauvetage obligatoire.

Taille de capture du brochet : 60 cm et sandre : 50 cm

Fonctionnement du parcours (soumis aux périodes d'ouvertures spécifiques)

01 janvier -> 31 décembre

• Poissons présents :

Anguille, Brochet, Carpe, Poissons blancs, Sandre

• Techniques de pêche :

Pêche à la carpe de jour, Pêche à la carpe de nuit, Pêche au coup et à l'anglaise, Pêche au mort manie, Pêche au vif, Pêche aux leurres artificiels / Poissons nageurs, Pêche aux leurres cuillers, Pêche en batterie



GAMACHES

La Gamachoise

15, place du Maréchal Leclerc - Mairie de Gamaches - 80220 GAMACHES

Tél. : 03-22-30-86-04 (tel:03-22-30-86-04) - Email : claudie.tetu0153@orange.fr (mailto:claudie.tetu0153@orange.fr)

<http://lagamachoise.jimbo.com> (<http://lagamachoise.jimbo.com>)

Fiche Parcours

Gamaches La Fontaine D'Arcy



Ce parcours n'est pas réciproitaire.

Type de parcours : rivière

Catégorie : 1ère catégorie

Berge :

- Gauche

Linéaire : 0.6 km

Type(s) de pêche :

- Pêche aux salmonidés



Condition de pêche

Ce règlement complète le règlement de l'AAPPMA et l'arrêté préfectoral annuel PÊCHE.

Fermeture hebdomadaire le mardi sauf si férié.

Heure d'ouverture : 7h30.

Nombre de prises : 5 truites le jour d'ouverture et 3 prises autres jours

Truite : 28 cm.

La pêche sera fermée la veille des ouvertures à 17h. pêche du vairon interdite.

Fonctionnement du parcours (sousmis aux périodes d'ouvertures spécifiques)

Ouverture 1 ième catégorie -> Fermeture 1 ième catégorie

- Options

Option alevinage rivière :

Carte Interfédérale : -

Carte Majeure : 27 €

Carte Mineure : 10 €

Carte Femme : -

Carte -12ans : -

Carte Hebdomadaire : -

Carte Journalière : 6 €

- Poissons présents :

Anguille , Saumon , Truite , Truite de mer

- Techniques de pêche :

Pêche au mort manié , Pêche au toc , Pêche au vif , Pêche aux leurres artificiels / Poissons nageurs , Pêche aux leurres cuillers



GAMACHES

La Gamachoise

15, place du Maréchal Leclerc - Mairie de Gamaches - 80220 GAMACHES

Tél. : 03-22-30-86-04 (tel:03-22-30-86-04) - Email : claudetetu0153@orange.fr (mailto:claudetetu0153@orange.fr)

<http://lagamachoise.jimbo.com> (<http://lagamachoise.jimbo.com>)

Fiche Parcours

Gamaches La Bresle



Ce parcours n'est pas réciproitaire.

Type de parcours : rivière

Catégorie : 1ère catégorie

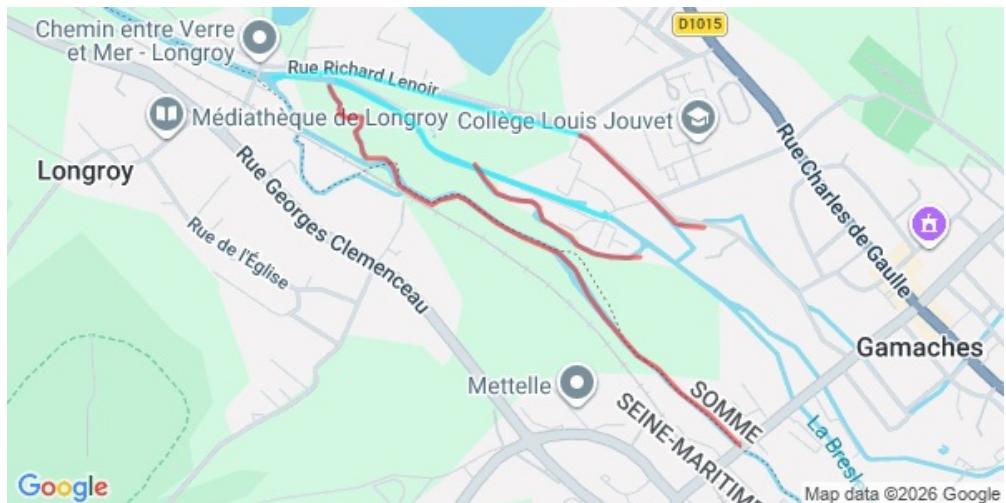
Berge :

- Droite
- Gauche et Droite
- Gauche et Droite
- Droite
- Droite

Linéaire : 3.0 km

Type(s) de pêche :

Pêche aux salmonidés



Berge gauche

Berge droite

Berge gauche et berge droite

Étang

Condition de pêche

Ce règlement complète le règlement de l'AAPPMA et l'arrêté préfectoral annuel PÊCHE.

Fermeture hebdomadaire le mardi sauf si férié.

Heure d'ouverture : 7h30.

Nombre de prises : 5 truites le jour d'ouverture et 3 prises autres jours

Truite : 28 cm.

Fonctionnement du parcours (sousmis aux périodes d'ouvertures spécifiques)

Ouverture 1 ième catégorie -> Fermeture 1 ième catégorie

• Options

Option alevinage rivière :

Carte Interfédérale : -

Carte Majeure : 27 €

Carte Mineure : 10 €

Carte Femme : -

Carte -12ans : -

Carte Hebdomadaire : -

Carte Journalière : 6 €

• Poissons présents :

Anguille , Saumon , Truite , Truite de mer

• Techniques de pêche :

Pêche au mort manie , Pêche au toc , Pêche au vif , Pêche aux leurres artificiels / Poissons nageurs , Pêche aux leurres cuillers



GAMACHES

La Gamachoise

15, place du Maréchal Leclerc - Mairie de Gamaches - 80220 GAMACHES

Tél. : 03-22-30-86-04 (tel:03-22-30-86-04) - Email : claud.e.tetu0153@orange.fr (mailto:claud.e.tetu0153@orange.fr)

<http://lagamachoise.jimbo.com> (<http://lagamachoise.jimbo.com>)

Fiche Parcours

Gamaches La Bresle 1



Ce parcours n'est pas réciproitaire.

Type de parcours : rivière

Catégorie : 1ère catégorie

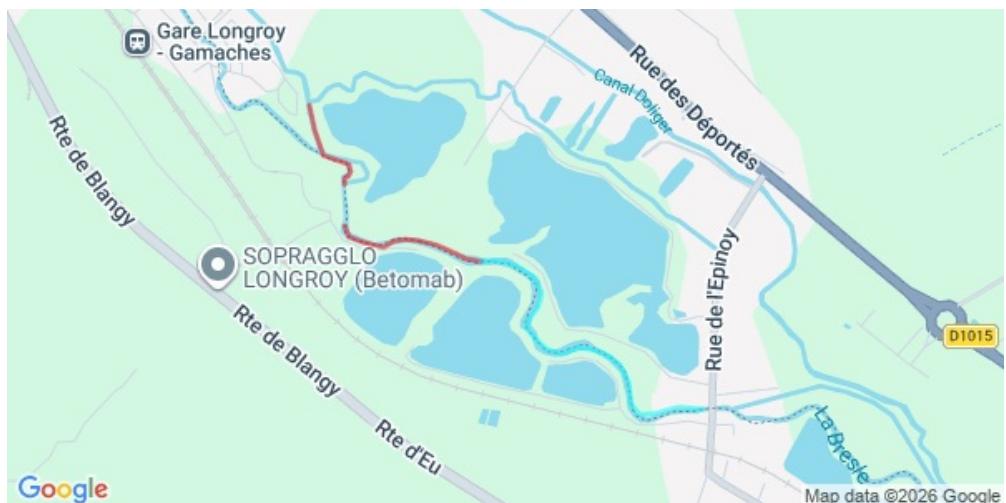
Berge :

- Droite
- Droite
- Gauche et Droite

Linéaire : 1.1 km

Type(s) de pêche :

Pêche aux salmonidés



Berge gauche

Berge droite

Berge gauche et berge droite

Étang

Condition de pêche

Ce règlement complète le règlement de l'AAPPMA et l'arrêté préfectoral annuel PÊCHE.

Fermeture hebdomadaire le mardi sauf si férié.

Heure d'ouverture : 7h30.

Nombre de prises : 5 truites le jour d'ouverture et 3 prises autres jours

Truite : 28 cm.

La pêche sera fermée la veille des ouvertures à 17h. pêche du vairon interdite.

Fonctionnement du parcours (sousmis aux périodes d'ouvertures spécifiques)

Ouverture 1 ième catégorie -> Fermeture 1 ième catégorie

- Options

Option alevinage rivière :

Carte Interfédérale : -

Carte Majeure : 27 €

Carte Mineure : 10 €

Carte Femme : -

Carte -12ans : -

Carte Hebdomadaire : -

Carte Journalière : 6 €

- Poissons présents :

Anguille , Saumon , Truite , Truite de mer

- Techniques de pêche :

Pêche au mort manie , Pêche au toc , Pêche au vif , Pêche aux leurres artificiels / Poissons nageurs , Pêche aux leurres cuillers



GAMACHES

La Gamachoise

15, place du Maréchal Leclerc - Mairie de Gamaches - 80220 GAMACHES

Tél. : 03-22-30-86-04 (tel:03-22-30-86-04) - Email : claud.e.tetu0153@orange.fr (mailto:claud.e.tetu0153@orange.fr)

<http://lagamachoise.jimbo.com> (<http://lagamachoise.jimbo.com>)

Fiche Parcours

Gamaches La Vimeuse



Ce parcours n'est pas réciproitaire.

Type de parcours : rivière

Catégorie : 1ère catégorie

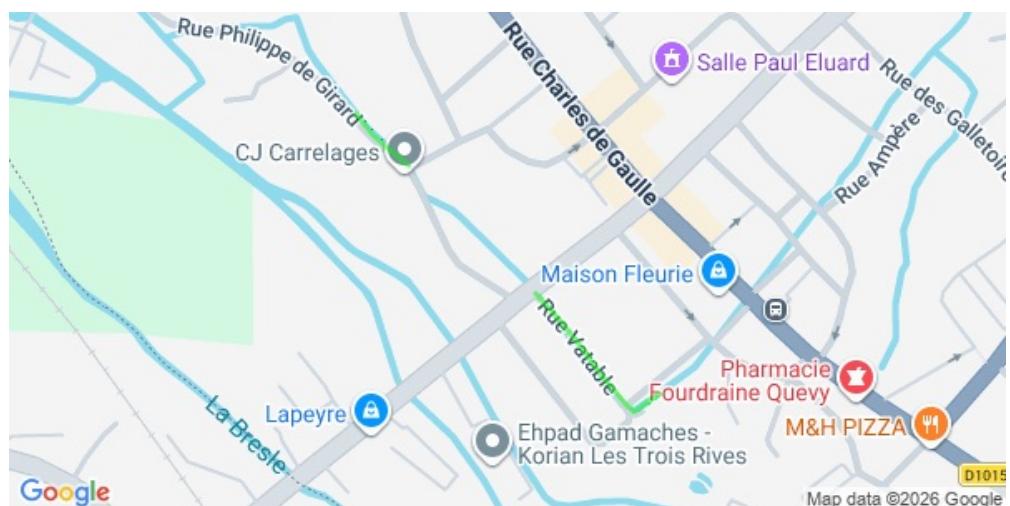
Berge :

- Gauche
- Gauche

Linéaire : 0.2 km

Type(s) de pêche :

- Pêche aux salmonidés



Condition de pêche

Ce règlement complète le règlement de l'AAPPMA et l'arrêté préfectoral annuel PÊCHE.

Fermeture hebdomadaire le mardi sauf si férié.

Heure d'ouverture : 7h30.

Nombre de prises : 5 truites le jour d'ouverture et 3 prises autres jours

Truite : 28 cm.

La pêche sera fermée la veille des ouvertures à 17h. pêche du vairon interdite.

Pêche interdite à partir de la rue des petits moulins jusqu'en bas de la rue Philippe de Girard.

Fonctionnement du parcours (sousmis aux périodes d'ouvertures spécifiques)

Ouverture 1ère catégorie -> Fermeture 1ère catégorie

- Options

Option alevinage rivière :

Carte Interfédérale : -

Carte Majeure : 27 €

Carte Mineure : 10 €

Carte Femme : -

Carte -12ans : -

Carte Hebdomadaire : -

Carte Journalière : 6 €

- Poissons présents :

Anguille , Saumon , Truite , Truite de mer

- Techniques de pêche :

Pêche au mort manie , Pêche au toc , Pêche au vif , Pêche aux leurres artificiels / Poissons nageurs , Pêche aux leurres cuillers



GAMACHES

La Gamachoise

15, place du Maréchal Leclerc - Mairie de Gamaches - 80220 GAMACHES

Tél. : 03-22-30-86-04 (tel:03-22-30-86-04) - Email : claudetetu0153@orange.fr (mailto:claudetetu0153@orange.fr)

<http://lagamachoise.jimbo.com> (<http://lagamachoise.jimbo.com>)

Fiche Parcours

Gamaches La Vimeuse 1



Ce parcours n'est pas réciproitaire.

Type de parcours : rivière

Catégorie : 1ère catégorie

Berge :

- Gauche

Linéaire : 0.2 km

Type(s) de pêche :

- Pêche aux salmonidés



Condition de pêche

Ce règlement complète le règlement de l'AAPPMA et l'arrêté préfectoral annuel PÊCHE.

Fermeture hebdomadaire le mardi sauf si férié.

Heure d'ouverture : 7h30.

Nombre de prises : 5 truites le jour d'ouverture et 3 prises autres jours

Truite : 28 cm.

La pêche sera fermée la veille des ouvertures à 17h. pêche du vairon interdite.

Pêche interdite à partir de la rue des petits moulins jusqu'en bas de la rue Philippe de Girard.

Fonctionnement du parcours (sousmis aux périodes d'ouvertures spécifiques)

Ouverture 1ère catégorie -> Fermeture 1ère catégorie

• Options

Option alevinage rivière :

Carte Interfédérale : -

Carte Majeure : 27 €

Carte Mineure : 10 €

Carte Femme : -

Carte -12ans : -

Carte Hebdomadaire : -

Carte Journalière : 6 €

• Poissons présents :

Anguille , Saumon , Truite , Truite de mer

• Techniques de pêche :

Pêche au mort manie , Pêche au toc , Pêche au vif , Pêche aux leurres artificiels / Poissons nageurs , Pêche aux leurres cuillers



GAMACHES

La Gamachoise

15, place du Maréchal Leclerc - Mairie de Gamaches - 80220 GAMACHES

Tél. : 03-22-30-86-04 (tel:03-22-30-86-04) - Email : claudie.tetu0153@orange.fr (mailto:claudie.tetu0153@orange.fr)

<http://lagamachoise.jimbo.com> (<http://lagamachoise.jimbo.com>)

Fiche Parcours

Gamaches Fontaine de Grand Marché



Ce parcours n'est pas réciproitaire.

Type de parcours : rivière

Catégorie : 1ère catégorie

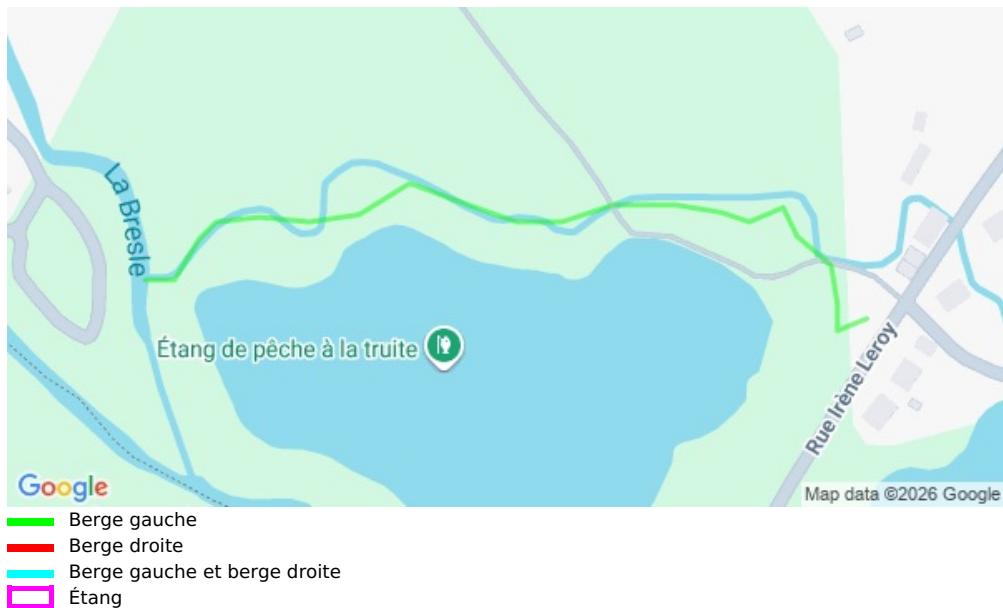
Berge :

- Gauche

Linéaire : 0.4 km

Type(s) de pêche :

- Pêche aux salmonidés



Condition de pêche

Ce règlement complète le règlement de l'AAPPMA et l'arrêté préfectoral annuel PÊCHE.

Pêche interdite Fontaine du Grand Marché

Fonctionnement du parcours (soumis aux périodes d'ouvertures spécifiques)